

FACILITE 2050

La facilité d'assistance technique pour un développement bas-carbone et résilient

Facilité



La Facilité 2050 est un outil mis en œuvre par l'AFD afin d'accompagner une trentaine de ses pays partenaires, sur tous les continents, dans leur transition vers un modèle de développement bas-carbone et résilient.

La Facilité a été dotée d'une enveloppe globale de 40 MEUR par tranches successives mises en œuvre à compter de 2018, pour réaliser des appuis techniques et mener des actions de renforcement de capacité.



Objectifs

- Accompagner les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement bas carbone et résilients ;
- Développer la planification des investissements et la mobilisation de la finance climat ;
- Renforcer la capacité des acteurs à construire des trajectoires de transition reposant sur les objectifs socio-économiques du pays.



Bénéficiaires

Les bénéficiaires sont définis par les directions et agences de l'AFD dans le cadre de leur intervention avec les partenaires, et peuvent être :

- Des États : ministères de l'environnement et du développement durable, ministères du changement climatique, ministères de l'économie et des finances, ministères sectoriels, ministères du plan, banques centrales etc.
- Des collectivités locales
- Des opérateurs publics
- Des instituts de recherche et de statistique, des agences (Spatiale...), des Think Tanks.

Les pays bénéficiaires : Afrique du Sud, Algérie, Arménie, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Equateur, Ethiopie, Ghana, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Laos, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, RDC, République dominicaine, Rwanda, Sénégal, Serbie, Vanuatu, Viêtnam.

Informations données à titre indicatif, non contractuelles





Caractéristiques

Type : subvention

Montant : entre 100K EUR et 1M EUR

Types d'appuis :

Elaboration des stratégies dans le cadre de l'accord de Paris.

Modélisation des trajectoires sectorielles et multisectorielles.

Évaluation socio-économique des scénarios de transition bas carbone et des impacts du changement climatique.

Analyse des risques : Vulnérabilité étatique, transition, perte de biodiversité.

Études sectorielles : Impacts sociaux et opportunités sur les chaînes de valeur.

Planification et élaboration de feuilles de route sectorielles, en lien avec les plans d'action climatique et de protection de la biodiversité des pays.

Gouvernance : Soutien des mécanismes favorisant la redevabilité et la transparence du suivi des engagements pris au niveau national



Illustrations

- **Vietnam** (1M EUR) : en partenariat avec les autorités, des centres de recherche vietnamiens et l'IRD, étude intégrée des impacts socio-économiques du changement climatique et des stratégies d'adaptation possibles.



- **Colombie** (900K EUR) : avec les autorités colombiennes et Expertise France, soutien à l'élaboration de la stratégie de développement bas carbone et résilient à horizon 2050, soumise à la Convention-cadre des Nations Unies.



- **Nigéria** (750K EUR) : dans le cadre de l'initiative internationale Deep Decarbonization Pathways (DDP) et avec l'institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), soutien à l'émergence d'une équipe pluridisciplinaire nigériane à l'Université Fédérale Alex Ekwueme Ndufu Alike (AEFUNAI), afin de mettre en place un processus de co-construction d'une stratégie de long terme pour un développement inclusif, bas carbone et résilient du pays.



@Unsplash